

**CENTRE DU PLEIN EVANGILE
« LE GENET »
Lubumbashi
République Démocratique du Congo**

SIGNES DES TEMPS

Type 6b: La purification du sanctuaire

Détails tirés du livre «L'épuration de l'œuvre de Dieu» (même auteur)

**Frère GUYGUY SAMBWE KABULO
Janvier 2009**

Introduction

Daniel avait assisté à la conversation de deux anges sur les événements derniers qui affecteront le sanctuaire de Dieu. Les deux anges parlaient de « la vision de deux mille trois cents soirs et matins ». L'un d'entre ces deux anges qualifia ces événements de « prodiges », c'est-à-dire des événements qui sortent du commun, ou tout simplement extraordinaires. Ces choses étaient encore voilées pour le prophète, qui resta longtemps malade et languissant. Daniel ne comprenait manifestement pas ces choses. C'étaient des mystères d'une très grande portée.

Puis un autre jour le messenger de Dieu revint, pour cette fois « ouvrir l'intelligence de Daniel » sur ces mêmes prodiges. Dans l'explication que GABRIEL donna à Daniel, on retrouve ces détails :

« Lorsque tu as commencé à prier, la parole est sortie, et je viens pour te l'annoncer ; car tu es un bien aimé. Sois attentif et comprends la vision. Soixante et dix semaines ont été fixées sur ton peuple et sur ta ville sainte, pour *faire cesser les transgressions et mettre fin aux péchés*, pour *expier l'iniquité et amener la justice éternelle*, pour *sceller la vision et le prophète*, et pour *oindre le saint des saints* » (Dan.9 : 24).

On remarque que cette vision de deux mille trois cents soirs et matins est divisée en deux parties : la première partie décrit les événements qui conduiront à la dévastation du sanctuaire, la seconde décrit ce qui est sera fait pour rétablir le sanctuaire dans son état. Les deux parties de la vision se déroulent toutes dans le même délai de 70 semaines qui ont été fixées et déterminées pour le peuple de Dieu et pour le sanctuaire de Dieu sur terre. Nous avons vu la première partie de la vision en décrivant le processus de l'installation des abominations dans le sanctuaire et les conséquences qui s'en suivront. Maintenant nous devons voir comment Dieu rétablira son sanctuaire après les dévastations.

Signe 1. Faire cesser les transgressions et mettre fin aux péchés : destruction de la première abomination et annulation de ses effets

La première abomination a été « le péché », que nous avons retrouvé dans l'église d'Ephèse. Aussi l'œuvre de purification du sanctuaire devra commencer par là. Il faudra non seulement détruire les transgressions, mais aussi et surtout mettre fin définitivement aux péchés, c'est-à-dire faire en sorte que les hommes vivent comme ils étaient dans le jardin d'Eden, avant la chute.

On voit bien que pareil objectif ne peut pas se réaliser pendant l'âge où les hommes vivent sur la terre en présence de Satan, car tant qu'il sera à coté des hommes, il y aura des transgressions, il est le père même du péché. Ainsi mettre fin aux péchés et faire cesser les transgressions parmi les hommes requiert « l'emprisonnement de Satan ». C'est ce qui est décrit dans Apoc.20 :1-3. Il faut que Satan soit lié et emprisonné durant toute la période de mille ans, afin que les hommes ne pèchent pas. Et en l'absence de péché, ils vivront tranquillement dans le bonheur et la paix. Ce sera un sabbat pour l'Eternel.

Signe 2. Expiation l'iniquité et amener la justice éternelle : détruire la seconde abomination et annuler ses effets

La seconde abomination a été le mal (ou l'iniquité, ou encore absence de justice), elle a été responsable de beaucoup de tribulations et de persécutions des hommes de bien sur la terre, surtout des saints de Dieu. A cause de l'injustice des peuples entiers ont vécu des souffrances indescriptibles, ils ont été dépossédés de leurs héritages et de leurs biens. Les

fruits de l'injustice sont tellement visibles dans toute l'histoire de l'humanité qu'il ne sert à rien de les énumérer ici.

Pour que les hommes rentrent dans les conditions du jardin d'Eden, il faudra que Dieu détruise toute l'injustice des hommes. Mais il est important de noter que l'œuvre de l'expiation est exclusivement réservée à Jésus-Christ, en sa qualité de souverain sacrificateur. C'est une œuvre très importante qui mérite bien d'être comprise. Elle a plusieurs sens.

I. Réconciliation des hommes avec Dieu

L'œuvre historique du Christ pour la rédemption du monde a son point culminant au Calvaire, son heure suprême est celle de la croix. L'expiation est une manière de comprendre, d'expliquer la relation établie par les textes scripturaires entre la mort de Jésus et la réconciliation du Dieu saint et de l'homme pécheur.

La mort est la conséquence du péché des hommes; mais Dieu a repris l'œuvre de la création en sauvant l'humanité; le Christ est venu dans le monde, et, d'une part, pour révéler pleinement Dieu; d'autre part, en sa qualité de victime pure, pour acquitter la dette contractée par les pécheurs; il est venu en tant que suprême rançon pour Dieu (Mat.20 :28).

Dans le sens hébreu de l'expiation, il fallait que le coupable paie un prix pour sa vie. Mais avant que le Christ ne vienne, les hommes offraient en rançon des sacrifices d'expiation en terme d'animaux, d'où le sens de l'expiation était en fait « la couverture du péché ». Mais lorsque le Christ est venu, c'était pour payer une fois pour toutes de son sang, à la place des coupables, afin d'effacer et d'annuler tous les effets de leurs transgressions. Il est venu « racheter les hommes » de la puissance de la mort qui les tenait à cause du péché. Cela dit, en l'absence du sang de Jésus les hommes restent prisonniers de la mort.

Une autre explication considère l'œuvre du Christ comme l'œuvre parallèle, mais en sens inverse, à l'œuvre d'Adam: le Christ rétablit ce qu'Adam avait ruiné. La mort de Jésus, résultat du péché des hommes, est un sacrifice pour tous, sacrifice auquel consent le Père et que le Fils accomplit volontairement (Hé.10 : 9).

La venue de Jésus est motivée par le péché des hommes, péché à cause duquel aussi Jésus accepte de mourir. Comment la mort de Jésus aboutit-elle à la réconciliation de l'humanité avec Dieu? Dieu était-il irrité contre nous, et la mort de son Fils, désarmant sa juste rigueur, l'a-t-elle apaisé envers nous? Non, l'apôtre déclare que c'est Dieu lui-même qui, par amour pour le monde, lui a donné son Fils, de même que, par un semblable amour, le Fils s'est donné; la miséricorde divine est éternelle; la cause première et l'unique motif de l'intervention de Dieu, c'est son amour.

L'homme était destiné à la vie en Dieu; mais l'homme a péché, et quiconque pèche ne peut partager la vie divine; pécher, en effet, c'est ne pas rendre à Dieu ce qui est dû à Dieu, c'est lui refuser l'obéissance à laquelle était obligée la créature vis-à-vis du Créateur. Le péché est à la fois offense et injustice; l'offense doit être effacée, l'injustice doit être réparée; le pardon est à ce prix. Il convient même que la compensation proposée à Dieu l'emporte sur l'obligation qui nous liait à lui: alors seulement il y aura, pour Dieu, satisfaction. Or le péché est d'une gravité infinie; mesuré à la grandeur de Celui qu'il offense et exigeant une satisfaction proportionnelle, le péché ne saurait être réparé par l'homme; ni logiquement ni moralement l'homme ne peut fournir l'indispensable dédommagement. C'est pourquoi, choisi par Dieu et acceptant sa vocation, le Christ intervient; seul un être divin pouvait offrir la réparation due à Dieu; d'autre part, comme c'est l'homme qui doit cette réparation, le Christ se fait homme pour remplacer l'homme. La justice et la sainteté de Jésus le revêtent d'un mérite sans bornes. Pourtant, comme les hommes, il devait à Dieu une vie juste et sainte; mais sa mort est libre; sa mort est le plus grand hommage, et non nécessaire, rendu à l'honneur de Dieu; elle est surrogatoire; elle dépasse la grandeur de l'offense du péché humain; elle est la

parfaite, l'absolue satisfaction. N'ayant aucun pardon à obtenir pour lui-même, Jésus veut que ce qui est dû à son mérite propre soit attribué à l'homme par Dieu. Ce que le Sauveur veut, Dieu le veut; la satisfaction que le Christ offre est par là même un acquittement pour l'homme de sa dette du péché, une réconciliation avec Dieu.

Le prophète Esaïe a décrit l'œuvre de la rédemption (ou du rachat) de manière très simple, mais réelle, en ces termes :

« Il s'est élevé devant lui comme une faible plante, Comme un rejeton qui sort d'une terre desséchée ; Il n'avait ni beauté, ni éclat pour attirer nos regards, Et son aspect n'avait rien pour nous plaire.

Méprisé et abandonné des hommes, Homme de douleur et habitué à la souffrance, Semblable à celui dont on détourne le visage, Nous l'avons dédaigné, nous n'avons fait de lui aucun cas. Cependant, ce sont nos souffrances qu'il a portées, C'est de nos douleurs qu'il s'est chargé ; Et nous l'avons considéré comme puni, Frappé de Dieu, et humilié.

Mais il était blessé pour nos péchés, Brisé pour nos iniquités ; Le châtiment qui nous donne la paix est tombé sur lui, Et c'est par ses meurtrissures que nous sommes guéris.

Nous étions tous errants comme des brebis, Chacun suivait sa propre voie ; Et l'Eternel a fait retomber sur lui l'iniquité de nous tous.

Il a été maltraité et opprimé, Et il n'a point ouvert la bouche, Semblable à un agneau qu'on mène à la boucherie, À une brebis muette devant ceux qui la tondent ; Il n'a point ouvert la bouche.

Il a été enlevé par l'angoisse et le châtiment ; Et parmi ceux de sa génération, qui a cru Qu'il était retranché de la terre des vivants Et frappé pour les péchés de mon peuple ?

On a mis son sépulcre parmi les méchants, Son tombeau avec le riche, Quoiqu'il n'eût point commis de violence Et qu'il n'y eût point de fraude dans sa bouche.

Il a plu à l'Eternel de le briser par la souffrance... Après avoir livré sa vie en sacrifice pour le péché, Il verra une postérité et prolongera ses jours ; Et l'œuvre de l'Eternel prospérera entre ses mains.

A cause du travail de son âme, il rassasiera ses regards ; Par sa connaissance mon serviteur juste justifiera beaucoup d'hommes, Et il se chargera de leurs iniquités.

C'est pourquoi je lui donnerai sa part avec les grands ; Il partagera le butin avec les puissants, Parce qu'il s'est livré lui-même à la mort, Et qu'il a été mis au nombre des malfaiteurs, Parce qu'il a porté les péchés de beaucoup d'hommes, Et qu'il a intercédé pour les coupables.

II. Alliance éternelle entre les peuples et Dieu

Le quadruple récit de l'institution de la Cène relate un acte de Jésus et l'explication que Jésus lui-même donne de cet acte. (Marc 6:11 et parallèle, Mt 27:24, Jn 13:3 20:22, Ac 21:11). Dans la Cène, le symbole traduit d'une manière ineffaçable pour la mémoire et pour le cœur des disciples la réalité qui est le don total de la personne du Maître. L'explication de Jésus souligne la signification et la valeur de ce don. Jésus parle d'une alliance nouvelle qu'il fonde, et met en rapport la fondation de cette alliance avec la mort prochaine qu'il va supporter. On a souvent rapproché l'institution de la Cène de la conclusion de l'alliance sinaïtique (Ex 24:8); mais Jésus ne restaure pas une alliance ancienne; quoique Luc et Paul seuls écrivent l'adjectif «nouvelle», il ressort aussi des témoignages de Mr et de Matthieu que Jésus inaugure quelque chose de nouveau. Jésus songeait, sans doute, aux promesses de Esa 55:3, de Jér 31:31-34, de Eze 36:35; l'alliance nouvelle qui avait été prédite, lui la fonde, l'alliance messianique consistant non dans un contrat légal mais dans un pacte de grâce assurant aux hommes les bénédictions divines en échange de leur fidélité et de leur amour. Le parallélisme est ainsi très étroit entre la révélation du commencement du ministère de Jésus au

sujet du Royaume et la révélation de la fin du ministère de Jésus au sujet de l'alliance. Avant Jésus le Royaume est prêché, avec Jésus le Royaume est établi; avant Jésus l'alliance spirituelle est prédite, avec Jésus l'alliance spirituelle est réalisée. Royaume et alliance ont en Jésus non seulement leur révélateur ou leur législateur mais leur fondateur; Jésus apporte sur la terre le Royaume de Dieu et l'alliance de Dieu.

Par l'assimilation de son corps au pain rompu, de son sang au vin de la coupe, Jésus tourne les pensées de ses disciples vers son sacrifice; l'alliance nouvelle sera scellée par sa mort. L'idée de rachat est moins précise dans le récit de la Cène que dans Mr 10:45 et Mt 20:28; la substitution demeure dans l'affirmation que le corps est brisé, le sang versé pour nous. La substitution reste d'ordre moral. Mais les Synoptiques eux-mêmes qui font un repas pascal du dernier repas de Jésus ne font aucune mention de l'agneau du sacrifice; pour Paul, la Cène est une union mystique des croyants avec leur Maître et avec leurs frères; pour Jean, elle est la communication de la personne de Jésus sous forme de nourriture et de breuvage spirituels. La Cène qui préfigure la mort, la transfigure en même temps. Le péché des hommes oblige le Sauveur à souffrir et à mourir, et le Sauveur fait des souffrances et de la mort le moyen de la définitive victoire; le moment où il passe, par amour, dans l'angoisse et dans la nuit, symbolise, résume, divinise sa vie de Fils de l'homme, la vie vécue et donnée en rançon. Aucun fait ne met mieux en relief que la Cène la place souveraine donnée par Jésus à sa propre personne; personne et oeuvre sont confondues; l'explication du sacrifice absolu est la complète révélation de la personne. Le plus ancien commentaire de la Cène, et qui reste le plus fidèle, se trouve dans le quatrième évangile: «Je suis le pain de vie...celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle» (Jn 6:35, 48,54). Les disciples vivront en s'assimilant la force, l'esprit, l'être même du Christ, du Vivant qui pour donner la vie aux hommes les a aimés jusqu'à la mort.

Chez Paul, l'oeuvre entière du Christ se concentre dans la mort sur la croix. Dans son ministère à Corinthe, l'apôtre «n'a voulu savoir que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié» (1Co 2:2). Et c'est de lui que s'inspirent surtout les théologiens soucieux de discerner les premières thèses sotériologiques et christologiques de l'Église apostolique. Quelques textes pauliniens sont sans cesse invoqués, étant parmi les plus explicites et résumant, avec plus de clarté, les indications des multiples textes que l'on pourrait citer.

Le Christ, pour opérer ce transfert, «devient malédiction pour nous». Le contexte montre qu'il devient malédiction par sa crucifixion, laquelle le mettait au rang des coupables condamnés, maudits par la loi. Par la loi, ainsi que l'indique sans confusion possible la citation de #De 21:23. Il ne s'agit donc pas, en dépit d'Anselme, d'une malédiction de Dieu. La malédiction de la loi supportée par le Christ est une conséquence de sa mort sur la croix, la mort sur la croix n'est pas la conséquence d'une malédiction exprimant un jugement divin. L'apôtre emploie le terme abstrait: malédiction, non le terme concret: maudit. Dieu n'a ni directement, ni indirectement, ni comme intermédiaire, ni comme substitut, Dieu n'a pas maudit le Christ; Dieu a laissé le Christ subir une mort dont la nature entraîne, de par la loi, une malédiction. L'apôtre qui, selon sa coutume, cite librement l'A.T., a écarté la précision contenue dans le texte hébreu comme dans le texte des LXX, que les crucifiés étaient «malédiction auprès de Dieu». La malédiction de la loi, dans la conception paulinienne, consiste en ceci: aucun de ceux qui comptaient sur elle pour trouver le salut ne pouvaient la réaliser, se justifier par elle, devant elle; tous tombaient donc sous sa condamnation. Jésus se met à notre place et brise le tyrannique joug de la loi en faveur de ceux qui, par la foi, accepteraient la délivrance qu'il obtient pour eux et qu'il leur offre «par pure grâce». Cette oeuvre de substitution a impliqué à son terme la mort; le Christ a accepté de mourir. La mort sur la croix s'accompagnait de la malédiction de la loi; le Christ a accepté cette malédiction. Souffrances, peines, mort, tout ce qui donnait à l'oeuvre volontairement entreprise par le Christ un caractère tragique imposé par le péché dans lequel persévéraient les hommes, le

Christ a voulu le subir pour atteindre le but: sauver ceux qui croiraient en lui. Le but est indiqué par la conjonction de finalité dont le sens est constant dans le grec biblique et dans le grec classique: *ina*, «afin que». Ce but est, selon le texte, éminemment positif; se substituant à l'homme pour arracher l'homme à son esclavage, le Christ a préparé, a permis le don de l'Esprit de Dieu aux hommes, à tous les hommes, païens comme Juifs :

«Tous sont justifiés gratuitement par la grâce de Dieu, par la rédemption qui est en Jésus-Christ; Dieu l'a établi comme moyen de propitiation par la foi en son sang, pour la manifestation de sa justice; parce que dans sa divine patience il avait supporté les péchés antérieurs, sa justice s'est manifestée dans le temps présent, afin qu'il soit juste et qu'il justifie celui qui croit en Jésus.»

Deux affirmations se détachent en premier plan:

(a) tous sont justifiés gratuitement par la rédemption qui est en Christ;

(b) Dieu l'a établi comme moyen de propitiation par la foi en son sang. Paul emploie sept fois le mot essentiel; *apolutrôsis*, délivrance, rédemption; tantôt avec une signification générale et sans lien direct avec l'oeuvre de Jésus (Ro 8:23, Eph 1:14 4:30), tantôt pour synthétiser les moments et aspects divers de cette oeuvre (1Co 1:30, col 1:14), tantôt pour énoncer la conséquence de la mort de Jésus (Ro 3:24, Eph 1:7). La terminologie abstraite seule ne fixe donc pas la pensée précise, c'est l'ensemble d'une péricope qui fixe le sens concret de la terminologie. C'est pourquoi ici encore, et ailleurs, Anselme avec des vocables pauliniens présente des idées non pauliniennes.

Hilasterion, propitiatoire, traduit dans les LXX l'hébreu *kopher*, couvercle de l'arche. Aspergé par le sang des victimes offertes en holocauste, le couvercle de l'arche devenait propitiatoire. Tel devient dans la Nouvelle Alliance Jésus aspergé de son propre sang. (Ro 3:25) porte l'adjectif verbal neutre pris substantivement: *hilasterion*; la traduction correcte, grammaticalement, est: moyen de propitiation, et non: victime propitiatoire; le substantif «victime» ajouté au texte de Paul est une interprétation de la pensée de Paul; il convient de s'en tenir à ce que l'apôtre a dit. Dans l'A.T, le sacrifice est un aveu de culpabilité de la part de l'homme, une preuve du remords qu'il éprouve devant ses transgressions; et cet homme, sacrifiant quelque chose qui lui appartenait, cherche, par le renoncement matériel symbole du renoncement à ses fautes, à rentrer en rapport avec Dieu. L'animal, sur l'autel, n'est point représenté comme souffrant ce que l'homme aurait dû légalement souffrir. La fête des Expiations est une exception dans le rite sacrificatoire. A côté du taureau et du bouc amenés pour l'holocauste, un deuxième bouc était chargé par l'imposition des mains «des transgressions par lesquelles les enfants d'Israël ont péché». Mais cette victime-là n'était ni offerte à Dieu, ni mise à mort; elle était dévouée à *Azazel* et chassée loin du tabernacle, siège de la présence divine. De quelque côté qu'on l'envisage, symboliquement, matériellement, le sacrifice du Christ est inassimilable aux sacrifices lévites, qu'il déborde de toutes parts.

Paul voit donc dans le Christ un moyen de propitiation. Du Christ vient, en effet, la réconciliation avec Dieu, et le pardon de Dieu, et la reprise de la vie avec Dieu. Ce moyen c'est Dieu qui l'a établi; Dieu «a présenté» en Christ la délivrance. Le verbe *proétheto* a le même sens dans les deux autres passages où l'apôtre l'emploie (Ro 1:13, Eph 1:9), et il est le seul auteur du N.T. qui l'emploie. Dieu, cause première dans la Rédemption comme dans la Création, a voulu sauver en Christ et par le Christ. Et l'apôtre montre comment Dieu a réalisé dans l'histoire sa volonté de salut, usant tantôt de patience et laissant les hommes vivre dans leurs péchés, tantôt de miséricorde et appelant les hommes à la réconciliation. Après avoir

permis à l'homme de commettre le mal, il est intervenu dans le monde comme un Dieu qui aime mais dont l'amour n'est ni faiblesse ni impuissance à côté de la justice. Il a montré sa justice en Jésus-Christ lui-même, par la rédemption que Jésus-Christ accomplit. Salut pour celui qui accepte l'appel divin et croit en Christ, et c'est la grâce de Dieu qui pardonne ainsi gratuitement; rejet de celui qui ne croit pas au Christ et n'accepte pas l'appel divin, et c'est la justice de Dieu qui ne fléchit pas devant la rébellion des pécheurs. En justifiant par grâce les croyants en Jésus-Christ, Dieu demeure un Dieu juste.

La foi au Sauveur est caractérisée comme «la foi en son sang». L'expression, ou son équivalent, est employée dans Actes, 1 Pierre, 1 Jean, Hébreux, Apocalypse. Paul la répète (Eph 1:7 2:13, col 1:14-20, comme dans Ro 5:8,10), autre texte important de la sotériologie de l'apôtre. «Dieu a prouvé son amour envers nous en ce que, quand nous étions encore pécheurs, Christ est mort pour nous. A plus forte raison étant justifiés maintenant en son sang, serons-nous sauvés par lui de la colère.» Les mots du verset 9: justifiés devant Dieu, et du verset 10: réconciliés avec Dieu, sont synonymes; les deux moyens de justification et de réconciliation, le sang du Christ, la mort du Christ, sont semblables. Dans la consécration de la vie de Jésus au service de Dieu, la mort, selon Marc et Matthieu, est le don couronnant tous les dons, l'acte d'amour visible et sensible entre tous les actes d'amour. De même chez Paul la mort du Christ est le sacrifice achevant tous les sacrifices, le fait qui met dans le plus puissant relief la nature de son oeuvre rédemptrice, le summum de la souffrance endurée, de la substitution voulue. Quand, à la place du terme «mort», l'apôtre emploie le mot «sang», il rappelle par ce deuxième vocable, plus frappant que le premier, que la mort de Jésus fut véritablement un sacrifice, un supplice nécessité par le péché des hommes, qu'elle fut une mort violente. C'est un fait de l'histoire que l'apôtre évoque pour les Romains, ainsi qu'il l'avait fait pour les Galates (Ga 3:1); à propos de ce fait, maintes explications seront fournies au cours des siècles, mais l'apôtre ne donne pas d'explication. Il se borne à constater l'action de Dieu et l'action du Christ, la manière dont la double action est produite, le résultat de la double intervention: justification de l'homme devant Dieu, réconciliation de l'homme avec Dieu. Cette réconciliation se manifeste par un changement d'attitude des hommes à l'égard du Père qui leur envoie un Révélateur, un Rédempteur; un état de croyance, de foi, d'obéissance, d'amour succède à l'état d'indifférence, de péché. Dieu qui a l'initiative dans le plan du salut, puisqu'il a établi le Christ comme moyen de propitiation, a l'initiative aussi dans la réalisation du plan, car c'est son amour qu'il prouve en acceptant que le Christ meure pour les hommes. Les dispositions de Dieu pour les hommes sont toujours les mêmes dans les manières diverses dont il agit dans le monde; il aime et tout vient de là: l'apparition de l'homme aux premiers jours de la création, et l'apparition du Christ dans le monde quand les temps sont accomplis. Après que le péché a dégradé l'univers et l'humanité, et quand le péché s'oppose à la restauration rédemptrice, Dieu ne cesse pas d'aimer, pas plus qu'il ne cesse d'être juste, comme l'apôtre l'a déjà affirmé. Or la justice ne peut s'accommoder de l'injustice, ni la sainteté supporter le péché. Dieu, parce qu'il est juste et saint, ne peut que pour un temps—le temps de la patience (Ro 3:25) — admettre le péché. Dans l'A.T., la colère de Jéhovah est la réaction de la sainteté divine devant les transgressions; dans le N.T., la colère divine n'est pas un sentiment positif de rigueur, d'irritation; elle signifie que la sainteté de Dieu est inconciliable avec le péché, que l'homme persévérant dans son péché est abandonné de Dieu et livré aux conséquences du péché, à la mort. Or, le plus puissant et le plus pressant appel de Dieu est adressé par Jésus, et la démonstration la plus éclatante que l'amour de Dieu est infini, c'est la croix de Jésus. Après cela, il n'y a plus rien à faire qu'à laisser l'homme rebelle suivre la voie fatale dans laquelle il s'obstine, descendre vers la perte inévitable; mais par la croix l'homme qui se repent a l'assurance que rien ne le séparera désormais de l'amour de

Dieu, du Dieu qui «a réconcilié le monde avec lui en Christ, en ne tenant plus compte des péchés des hommes» (2Co 5:18, cf. Col 1:20,22, Eph 2:16).

Justice de Dieu et amour de Dieu ne sont pas deux qualités qui s'opposent, qui entrent en lutte dans la pensée ou l'action divines. Par la croix du Christ, Dieu fait confiance à l'homme qui, au nom du Christ, s'approche de lui; Dieu sait que le pardon gratuit ne sera pas une cause de démoralisation et il justifie le pécheur. Le Christ est l'intermédiaire, le garant par lequel la sainteté de Dieu, sans pactiser avec le péché, tient le péché pour aboli en l'homme et entre en contact avec le croyant. L'homme qui croit en Jésus est mis au bénéfice de la sainteté de Jésus; celui-là a rompu en principe avec le péché et en pratique rompt chaque jour davantage avec le péché. La mort sur la croix, acceptée comme la conséquence du péché volontairement porté jusqu'au sacrilège, a brisé la puissance universelle du mal et consacré l'invincible puissance de la sainteté de Jésus. La sainteté de Jésus, réalisée pour l'homme, à la place de l'homme, rétablit l'union entre l'humanité et Dieu. L'homme qui croit en Jésus est considéré par Dieu comme participant à la sainteté de Jésus, comme réalisant la condition posée à la race humaine pour que la vie divine devienne sa vie.

Selon l'évangile de Jean, le Christ, au terme de sa vie terrestre, allait retrouver «la gloire qu'il avait avant que le monde fût» (Jn 17:5); selon l'épître aux Philippiens, «parce que le Christ a été obéissant jusqu'à la mort, Dieu l'a souverainement élevé» (Jn 2:9); l'épître aux Hébreux, en accord avec la christologie johannique et paulinienne, déclare que le Christ, «mis pour quelque temps au-dessous des anges, a été couronné de gloire et d'honneur...par ses souffrances pour les hommes, Dieu lui a donné la perfection» (Jn 2:9 a). Cette perfection n'est pas seulement la perfection morale de la personne, c'est-à-dire la sainteté que le Christ historique possédait déjà; elle implique un but atteint, comme l'indique le terme *teleiōsis*; elle est la plénitude que rien ne saurait plus compléter ou achever, et qui concerne l'oeuvre de Jésus comme la personne de Jésus; elle marque d'un caractère absolu le Sauveur et le Salut. Jésus savait qu'une joie spéciale lui était réservée à la fin de sa tâche; cette certitude l'a soutenu dans les jours de lutte: «en vue de la joie placée devant lui, il a souffert la croix et méprisé l'ignominie» (Heb. 12:2). Une joie purement personnelle s'accorderait mal avec l'amour que le Christ a eu pour les hommes; la joie vers laquelle regardait le Christ c'est la victoire de son amour, c'est le fait que venu parmi les hommes pour les sauver, il pourrait sauver quiconque croirait en lui. Les données diverses de l'épître montrent que, selon la volonté de Dieu, l'oeuvre de salut accomplie par Jésus se résume dans l'abolition du péché.

Comment le péché a-t-il été aboli? L'auteur, pour l'expliquer, se place sur le terrain de ses lecteurs, Juifs devenus chrétiens, mais hésitant à accepter pleinement, uniquement, le christianisme: il part de l'Ancienne Alliance pour démontrer que, sur celle-ci, la Nouvelle Alliance l'emporte de toutes manières et infiniment. L'oeuvre de Jésus s'est achevée par la croix. Dieu a permis ce fait, il l'a voulu puisque rien n'arrive sans que Dieu le permette. La mort du Messie accomplit le salut selon la grâce de Dieu, comme les sacrifices lévitiques accomplissaient la propitiation selon la loi de Moïse. Mais comparer n'est pas évaluer, car, à considérer le sanctuaire, le sacrificateur, la victime, le sacrifice, le culte chrétien apparaît comme la réalité définitive dont le culte juif était la simple préparation. Pourquoi un disciple de Moïse s'étonnerait-il que les disciples de Jésus saluent le Messie dans le Crucifié? Ne sait-il pas que, d'après la loi «presque tout est purifié avec du sang, et sans effusion de sang il n'est pas de pardon»? (Heb. 9 22) Du point de vue de l'Ancienne Alliance, au lieu de douter de Jésus à cause de la mort sur la croix, il faudrait croire en Jésus. Certes, l'auteur sait bien que pendant son ministère le Fils de l'homme avait le pouvoir de pardonner les péchés et qu'il a maintes fois usé de cette autorité souveraine; mais le sacrifice de la croix étend à tous les êtres et à tous les siècles ce qui a été, du vivant de Jésus, l'exceptionnel privilège de quelques croyants. Par sa mort, Jésus est devenu, pour l'humanité entière, le Sauveur unique; il a tout

résumé et achevé dans ce dernier renoncement: «Ce n'est pas avec le sang des boucs et des veaux, mais avec son propre sang que Jésus est entré une fois pour toutes dans le lieu très saint, et il a acquis une rédemption éternelle. Car si le sang des boucs et des taureaux, si la cendre d'une génisse jetée sur ceux qui sont souillés, sanctifient quant à la pureté de la chair, combien plus le sang du Christ, qui, par son esprit éternel, s'est offert lui-même sans défaut à Dieu, purifiera-t-il des oeuvres mortes votre conscience, pour le service du Dieu vivant!» (Heb. 9:12-14). Dans ce paragraphe, le plus notable de l'épître, le sacrifice de Jésus, sacrificateur et victime tout à la fois, semble déborder l'histoire et se rattacher au sacrifice initial du Christ préexistant; il serait sans exemple, dans le N.T., de parler de «l'esprit éternel» d'un être de la terre. Sur la croix, la mort est une offrande que Dieu agrée et qui, en retour, vaut aux hommes la miséricorde de Dieu. Dans les livres mosaïques, le sacrifice est essentiellement une offrande; il est uniquement cela dans l'épître aux Hébreux. L'auteur le rappelle à propos des fonctions du grand prêtre (Heb 5:1 8:3 9:9). Jésus, parce qu'il est saint, offre à Dieu un sacrifice d'une valeur infinie; sa mort est l'apogée de la consécration que fut sa vie terrestre et de la sainteté qui fit de cette vie un parfait accomplissement de la volonté de Dieu; la vie sainte donne son prix inestimable à la mort; l'acceptation de la mort est le fait capital de la vie, le fait rédempteur d'où résulte le pardon divin.

Plus loin, en un langage dont aucune traduction ne rend l'ampleur et la majesté, l'auteur écrit: «Vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la cité du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, des myriades des anges, de l'assemblée des premiers-nés inscrits dans les cieux, de Dieu le juge de tous, des esprits des justes parvenus à la perfection, de Jésus le médiateur de la Nouvelle Alliance et du sang de l'aspersion qui parle mieux que celui d'Abel» (Heb. 12:22-24). C'est l'oeuvre historique de Jésus qui fonde l'Alliance Nouvelle, c'est la mort de Jésus qui est le gage éternel de la réconciliation avec Dieu, c'est l'oeuvre et la mort ensemble qui permettent au croyant cette communion surnaturelle avec la personne et la vie même de Dieu et des créatures unies à Dieu. La loi est dépassée, périmée; son rôle de pédagogue a pris fin quand le Maître est apparu (Ga 3:24); il n'est de salut qu'en Jésus, qui a vécu pour les hommes et qui est mort pour eux.

La pensée est analogue dans (1Pi 2:21,24) où est librement transposée la grande prophétie de Ésaïe 53. La vie de Jésus est l'exemple inspirateur de la vie chrétienne; la sainteté—lui qui n'a point commis de péché—, la patience—outragé il ne rendait pas l'outrage—, la confiance en Dieu—il s'en remettait à Celui qui juge justement—, en sont les traits saillants; elle est vécue pour les hommes comme la mort est soufferte pour eux: «Il a porté nos péchés en son corps sur le bois afin que morts au péché nous vivions pour la justice.» Les péchés de l'homme ont conduit le Christ à la mort après l'avoir conduit à la souffrance; venu pour délivrer l'homme, Jésus, pendant sa vie terrestre, a vaincu le péché, et il l'a porté sur la croix pour achever de le détruire. Avec plus de netteté dans les termes l'épître redit: (1Pi 3:18) «Christ est mort, lui juste pour des injustes, afin de nous amener à Dieu.» C'est toujours le même but, le but suprême voulu dès l'origine et atteint dans les tragiques conditions imposées par le péché: permettre aux fils prodiges de rompre avec le mal qui les asservit, pour retourner au Père qui les attend.

Les autres livres du N.T. reprennent l'enseignement des livres examinés, et dans ces livres les autres textes se ramènent aux textes interrogés. Les points de vue divers et les expositions multiples, rebelles peut-être à une rigoureuse et complète unification, s'accordent en tout cas, la note personnelle de chaque auteur s'harmonisant avec les autres notes en un chœur sans dissonance, s'accordent pour déclarer que la réconciliation entre l'homme et Dieu est opérée par Jésus-Christ, seul médiateur, seul Sauveur, par l'oeuvre de Jésus-Christ, par la croix de Jésus-Christ.

Signe 3. Sceller la vision et le prophète : détruire la troisième et la quatrième abomination et annuler leurs effets

La troisième abomination a été l'abandon de Dieu par plusieurs, à cause des situations difficiles et insupportables, comme dit dans la parabole du semeur (Mat.13 : 21). La quatrième abomination a été le détournement des yeux du peuple par rapport au tabernacle. C'est-à-dire tout ce qui est décrit ci haut comme œuvre de propitiation ou de rédemption se fait dans le tabernacle n'aura plus aucune valeur pour les hommes, ils n'y ont attaché aucune importance. En d'autres termes les deux abominations ont rendu aux yeux des hommes l'œuvre de la rédemption « nulle ».

Au moment où le sanctuaire de Dieu sera rétabli et purifié, Dieu devra contraindre les hommes à tourner de nouveau leurs regards au tabernacle de Dieu, où se fait leur rédemption, comme il l'avait fait dans le désert avec le serpent de cuivre que MOÏSE avait dressé, dans l'intention de sauver le peuple contre les serpents qui les mordaient (No.21 :8-9) :

« L'Éternel dit à Moïse : Fais-toi un serpent brûlant, et place-le sur une perche ; quiconque aura été mordu, et le regardera, conservera la vie.

Moïse fit un serpent d'airain, et le plaça sur une perche ; et quiconque avait été mordu par un serpent, et regardait le serpent d'airain, conservait la vie ».

Dans le désert le serpent d'airain a été érigé pour sauver le peuple de la colère de Dieu, qui se manifestait par la morsure des serpents brûlants, pour cause de péché ou d'abomination du peuple. Le serpent d'airain était l'image de Jésus-Christ, qui fait expiation pour le peuple. Le salut des hommes est ainsi conditionné par « le regard » qu'ils ont sur le tabernacle et sur l'œuvre qui s'y fait par Jésus. Dans les temps de la fin le même contexte reviendra, on verra les hommes se faire mordre par des sauterelles qui ont des têtes de scorpion (Apoc.9 :1-12)

Et au temps où Dieu rétablira le sanctuaire, il devra cette fois « sceller la vision et le prophète », afin que les hommes ne détournent plus leurs regards du sanctuaire et qu'ils ne minimisent plus jamais l'œuvre de la rédemption. Sceller la vision du peuple c'est « l'affermir » ou « la confirmer » pour toujours. Les deux abominations, la troisième et la quatrième sont des manifestations de l'apostasie, mot qui ne figure qu'une seule fois dans la Bible en 2Th 2:3. C'est un abandon volontaire, complet et public de la foi et de la doctrine chrétienne, Os 5:2; mais aussi un rejet de toutes formes de piété. C'est aussi un abandon des principes fondamentaux de l'Évangile. L'apostasie est un mal graduel. La parole parle aussi d'une apostasie juive. La masse de la nation d'Israël, le peuple dit apostat, reniera le Dieu souverain et son Messie et c'est ce qui a conduit au rejet de Jésus par les juifs, pour que l'évangile se tourne vers les nations. A leur tour les nations tomberont dans l'apostasie et renieront l'évangile pour se donner à des doctrines de démons et des commandements d'hommes, puis la parole de l'évangile retournera encore chez les juifs. A la fin de ce cycle, Dieu devra sceller cette fois la vision, en sorte qu'il n'y ait plus d'apostasie.

Jésus est le prophète par excellence, mais les hommes se sont mal comportés à son endroit, à cause de l'apostasie, ils n'ont pas cru dans la parole qu'il est venu leur apporter. Ils ont été subjugués par des faux prophètes qui les ont détournés de leur marche et du chemin de la vie, pour les introduire dans des sentiers obscurs. Il faudra qu'au moment du rétablissement des choses, que Dieu remette la confiance des hommes et leur foi en Jésus en tant que SEUL prophète de Dieu. Jésus sera confirmé aux yeux de tous les peuples, et nul ne doutera de ce qu'il dira. Cette confiance est très importante dans la mesure où le peuple de Dieu est toujours guidé par les prophètes (Os.12 :13-14).

Dans l'explication de GABRIEL à Daniel on cite « le prophète » (singulier) et non les prophètes (au pluriel). Ceci sert à montrer comment les prophéties prendront fin à une certain

moment et tous les prophètes seront obligés de remettre leur mandat (qu'ils exercent en l'absence de Jésus sur terre) à Jésus lui – même (ICor.13 : 8). Durant le mandat des prophètes dans le sanctuaire de Dieu, Satan en profitera pour introduire les faux prophètes et il réussira ainsi à dévier le peuple de Dieu. Mais quand le prophète reprendra son bâton de commandement en personne (quand le *Schilo* viendra, selon Ge.49 :10).

Signe 4. Oindre le saint des saints : détruire la cinquième, la sixième et la septième abomination et annuler leurs effets

Rappelons que la cinquième abomination a été le fait pour le peuple de Dieu de fermer les portes du portique de Salomon, avec comme conséquence « l'extinction des signes de Dieu » parmi le peuple de Dieu, ou encore l'absence totale de miracles et de puissance. La sixième abomination a été le fait d'éteindre les lampes, c'est-à-dire l'extinction de la révélation et de la prophétie. La septième abomination est la cessation du sacrifice perpétuel. Les trois abominations devront être détruites en même temps : par la consécration du sanctuaire de Dieu et des sacrificateurs du royaume de Jésus – Christ (les élus).

En effet, dans l'A.T. l'onction était utilisée pour la consécration du tabernacle (ou sanctuaire) et des choses saintes, ainsi que des hommes qui devaient appartenir au sacerdoce de l'Éternel à perpétuité, des rois et des prophètes (Ex.40 : 9, 15).

a) La consécration des sacrificateurs et des rois du royaume éternel de Jésus-Christ

Au temps du rétablissement du sanctuaire, Dieu devra faire passer tous les sacrificateurs du royaume de Jésus – Christ par une consécration afin de les attacher à son sacerdoce éternel. Par ailleurs, tous ceux qui seront dignes de régner avec le Christ durant son règne, devront être *oints*, afin de recevoir les vertus du Saint Esprit pour cette fonction si délicate. Avant ce temps, c'est vrai, les hommes ne reçoivent que « les arrhes de l'Esprit », c'est-à-dire des gages ou portions de ces vertus (2Cor.1 :22). C'est un sceau qui les marque pour les mettre à part et pour les destiner au sacerdoce éternel. Mais il faudra que le temps arrive pour qu'ils soient oints pour régner éternellement. Dans l'histoire des rois, on peut bien voir qu'ils recevaient l'onction deux à trois fois au cours de leur vie, pour la même fonction. Une première fois par les soins du prophète et souvent de manière cachée ou devant un monde très restreint. Une seconde fois devant tout le peuple pour confirmer cette royauté (voir l'onction de SAUL et celle de DAVID). Les rois qui régneront avec le Christ reçoivent une première onction comme sceau du Saint Esprit et cela se fait sur un plan caché (spirituel). Ils recevront une autre onction de confirmation au temps de prendre le pouvoir avec le Christ, pour confirmer leur royauté.

b) La consécration du sanctuaire de Dieu

L'onction du tabernacle était répandue sur la tente et sur toutes choses se trouvant à l'intérieur pour les sanctifier, les rendre saints. Le tabernacle ou le sanctuaire ne tolère pas des abominations. Au cours des âges, il sera envahi par des abominations que nous avons décrits, il faudra que Dieu le purifie et le sanctifie pour qu'il soit de nouveau opérationnel, et cette fois pour l'éternité. Lorsque toutes les abominations auront disparu, le sanctuaire ne sera pas rouvert d'une manière vulgaire. Il faudra suivre toute la procédure de consécration en cette matière, car Dieu respecte ses lois. On peut voir comment le roi EZCHIAS a dû faire un travail de purification du sanctuaire avant de rouvrir les portes et de rendre le sanctuaire opérationnel (2Chro.29 : 16-36)

« Les sacrificateurs entrèrent dans l'intérieur de la maison de l'Éternel pour la purifier ; ils sortirent toutes les impuretés qu'ils trouvèrent dans le temple de l'Éternel et les mirent dans le parvis de la maison de l'Éternel, où les Lévites les reçurent pour les emporter dehors au torrent de Cédron.

Ils commencèrent ces purifications *le premier jour du premier mois* ; le huitième jour du mois, ils entrèrent dans le portique de l'Éternel, et ils mirent huit jours à purifier la maison de l'Éternel ; le seizième jour du premier mois, ils avaient achevé.

Ils se rendirent ensuite chez le roi Ezéchias, et dirent : Nous avons purifié toute la maison de l'Éternel, l'autel des holocaustes et tous ses ustensiles, et la table des pains de proposition et tous ses ustensiles.

Nous avons remis en état et purifié tous les ustensiles que le roi Achaz avait profanés pendant son règne, lors de ses transgressions : ils sont devant l'autel de l'Éternel.

Le roi Ezéchias se leva de bon matin, rassembla les chefs de la ville, et monta à la maison de l'Éternel.

Ils offrirent sept taureaux, sept béliers, sept agneaux et sept boucs, *en sacrifice d'expiation pour le royaume, pour le sanctuaire, et pour Juda*. Le roi ordonna aux sacrificateurs, fils d'Aaron, de les offrir sur l'autel de l'Éternel.

Les sacrificateurs égorgèrent les bœufs, et reçurent le sang, qu'ils répandirent sur l'autel ; ils égorgèrent les béliers, et répandirent le sang sur l'autel ; ils égorgèrent les agneaux, et répandirent le sang sur l'autel.

On amena ensuite les boucs expiatoires devant le roi et devant l'assemblée, qui posèrent leurs mains sur eux.

Les sacrificateurs les égorgèrent, et répandirent leur sang au pied de l'autel en expiation pour les péchés de tout Israël ; car c'était pour tout Israël que le roi avait ordonné l'holocauste et le sacrifice d'expiation.

Il fit placer les Lévites dans la maison de l'Éternel avec des cymbales, des luths et des harpes, selon l'ordre de David, de Gad le voyant du roi, et de Nathan, le prophète ; car c'était un ordre de l'Éternel, transmis par ses prophètes.

Les Lévites prirent place avec les instruments de David, et les sacrificateurs avec les trompettes.

Ezéchias ordonna d'offrir l'holocauste sur l'autel ; et au moment où commença l'holocauste, commença aussi le chant de l'Éternel, au son des trompettes et avec accompagnement des instruments de David, roi d'Israël.

Toute l'assemblée se prosterna, on chanta le cantique, et l'on sonna des trompettes, le tout jusqu'à ce que l'holocauste fût achevé.

Et quand on eut achevé d'offrir l'holocauste, le roi et tous ceux qui étaient avec lui fléchirent le genou et se prosternèrent.

Ezéchias prit alors la parole, et dit : Maintenant que vous vous êtes consacrés à l'Éternel, approchez-vous, amenez des victimes et offrez en sacrifices d'actions de grâces à la maison de l'Éternel. Et l'assemblée amena des victimes et offrit des sacrifices d'actions de grâces, et tous ceux dont le cœur était bien disposé offrirent des holocaustes.

Le nombre des holocaustes offerts par l'assemblée fut de soixante-dix bœufs, cent béliers, et deux cents agneaux ; toutes ces victimes furent immolées en holocauste à l'Éternel.

Et l'on consacra encore six cents bœufs et trois mille brebis.

Mais les sacrificateurs étaient en petit nombre, et ils ne purent dépouiller tous les holocaustes ; leurs frères, les Lévites, les aidèrent jusqu'à ce que l'ouvrage fût fini, et jusqu'à ce que les autres sacrificateurs se fussent sanctifiés, car les Lévites avaient eu plus à cœur de se sanctifier que les sacrificateurs.

Il y avait d'ailleurs beaucoup d'holocaustes, avec les graisses des sacrifices d'actions de grâces, et avec les libations des holocaustes. Ainsi fut rétabli le service de la maison de l'Eternel.

Ezéchias et tout le peuple se réjouirent de ce que Dieu avait bien disposé le peuple, car la chose se fit subitement »

* Le temps du rétablissement du sanctuaire : le renouvellement du cycle du sanctuaire

Le temps où commencèrent ces purifications est très significatif : c'était le premier jour du premier mois. Ce temps signifie « le jour du renouvellement » où un autre cycle du sanctuaire commence. Le cycle actuel du sanctuaire est semblable au sacerdoce de AARON, où les choses sont soumises à la puissance de la variation et à la destruction. C'est le cycle du sacerdoce lévitique, imparfait de part sa nature, temporaire de part sa durabilité, reposant sur la loi de Dieu. C'est à cause de l'œuvre des abominations et des dévastations que ce cycle du sacerdoce sera brisé et rompu, pour être remplacé par un autre cycle, le cycle du sacerdoce selon l'ordre de MELCHISEDEK (Hé.7 :11), qui sera plus parfait de part sa nature, éternel de part sa durabilité et reposant sur la grâce de Dieu. C'est ainsi que PAUL dit dans 2 Cor. 3:9 « Si le ministère de la condamnation a été glorieux, le ministère de la justice est de beaucoup supérieur en gloire ». Il compare ainsi le premier cycle du sanctuaire à un ministère de la condamnation, ayant une gloire limitée. Tandis que le nouveau cycle du sanctuaire qui sera inauguré sera beaucoup plus glorieux, car reposant sur la justice.

* Le sacrifice d'expiation du royaume, du sanctuaire et de Juda : le rachat de toutes les terres et toutes les tribus des hommes du monde

L'expiation a été faite non seulement pour le sanctuaire, mais le roi EZECHIAS a compris qu'il fallait que Dieu rachète tout, depuis les terres et les hommes du royaume de Juda jusqu'à celles du royaume d'Israël tout entier, en passant par celles du sanctuaire. Toutes les terres et les hommes devaient être rachetés de la main du mal entre laquelle ils s'étaient vendus. Pour ce qui est du monde entier, toutes les tribus et toutes les langues ayant été vendues entre les mains de Satan (Apoc.13 :7), l'expiation devra racheter toutes les tribus et toutes les langues, ainsi que leurs terres de cette puissance maléfique. Désormais il y aura un transfert de propriété, le Christ devra récupérer tout ce que le diable aura maudit et amené sous la puissance destructrice.

* Le cantique de l'Eternel au temps de l'holocauste : la cantique des rachetés

Au temps où on offrait des holocaustes pour la consécration du sanctuaire, les chœurs reçurent l'ordre de se placer dans le sanctuaire et la cérémonie se fit sous le chant de l'Eternel, avec l'accompagnement des instruments de DAVID. Ce cantique n'est pas décrit dans la bible pour qu'on en tire quelques éléments, mais cela nous conduit tout droit au cantique que les rachetés chanteront au temps où Dieu rétablira toutes choses dans le système sacerdotale. Il y aura deux catégories de rachetés : ceux des nations (qui ont vaincu la bête et son image) sont décrits avec le cantique et les instruments d'accompagnement, des harpes dans Apoc.15 :1-4, et ceux d'Israël (les cent quarante quatre mille) sont décrits dans Apoc.14 :2-5 avec le cantique et des instruments de musique d'accompagnement, des harpes.

* Les offrandes dans la maison de l'Eternel : tous les peuples devront se rendre devant la maison de l'Eternel pour faire des offrandes

Pour consacrer le rétablissement du sanctuaire de Dieu, le roi ordonna que tout le peuple apporte des offrandes, afin que la maison de l'Éternel en soit remplie et que le service s'y fasse normalement. Ce signe est décrit dans la bible : « tous les peuples de la terre offriront des offrandes au temple en l'honneur de Dieu ». Ce sera la reprise du sacrifice perpétuel qui a été interrompu par l'abomination de la désolation.

Esaïe 19:21 : « Et l'Éternel sera connu des Egyptiens, Et les Egyptiens connaîtront l'Éternel en ce jour-là ; Ils feront des sacrifices et des offrandes, Ils feront des vœux à l'Éternel et les accompliront »

Jérémie 17:26 « On viendra des villes de Juda et des environs de Jérusalem, Du pays de Benjamin, de la vallée, De la montagne et du midi, Pour amener des holocaustes et des victimes, Pour apporter des offrandes et de l'encens, Et pour offrir des sacrifices d'actions de grâces dans la maison de l'Éternel. »

Jérémie 33:18 « Les sacrificateurs, les Lévites, ne manqueront jamais devant moi de successeurs Pour offrir des holocaustes, brûler de l'encens avec les offrandes, Et faire des sacrifices tous les jours ».

Signe 5. La pâque après la purification du sanctuaire : la dernière pâque en l'honneur de l'Éternel

Quand le service du temple fut rétabli complètement, le roi écrivit des lettres et les envoya dans tout Israël, invitant tout le peuple à venir au temple de l'Éternel pour célébrer la Pâque de l'Éternel. Le peuple répondit d'une manière étonnante, et il est écrit que depuis le temps de SALOMON, rien de pareil ne s'était produit (2Chr.30 : 26). Le peuple célébra la paque durant sept jours, les serviteurs de Dieu prièrent pour le peuple, et Dieu entendit leur voix, depuis sa demeure.

Ce n'est pas par hasard que l'auteur de ces chroniques compare la célébration de la pâque de l'époque du roi EZECHIAS à celle de l'époque du roi SALOMON (qui est la période de la toute première dédicace du temple de l'Éternel). La révélation veut nous faire comprendre que le roi EZECHIAS a rétabli le sanctuaire et tous les services qui y étaient attachés, en respectant toutes les prescriptions originelles en matière de culte, de sanctification, de consécration, et de célébrations. Il n'était que normal que Dieu « entende la voix des sacrificateurs » et « qu'il bénisse le peuple », car le peuple avait respecté « le modèle » qu'il avait donné à SALOMON à travers son père DAVID (Ex.25 :9,40 / No.8 :4 / 2R.16 :10-11 / 1Chro.28 :11, 14-19 / Actes 7 :44 / Hé.8 :5)

On se souviendra que sur la montagne, Dieu avait donné à MOÏSE le seul modèle de son sacerdoce avec tout ce qui y est adjoint, que tous les peuples de la terre devaient respecter. MOÏSE l'avait respecté et la gloire de Dieu était descendue pour couvrir le tabernacle le jour où il était achevé (Ex.40 :34-35). SALOMON l'avait respecté, et le jour de la dédicace la gloire de Dieu (2Chro.7 :1-3).

Et même on peut lire que le tabernacle de l'Éternel fut dressé par MOÏSE le premier jour du premier mois, et que le roi EZECHIAS avait commencé les travaux de rétablissement du sanctuaire le premier jour du premier mois. Tout devait être ramené « au modèle », à « l'original », afin que la gloire de Dieu revienne sur le peuple et sur son sanctuaire dans toute sa plénitude. Ceci dit, le processus de rétablissement du cycle du sanctuaire ramène la gloire de Dieu dans son sanctuaire et sur tout le pays, alors que le processus de dévastation du sanctuaire éloigne la gloire de Dieu, pour laisser sur le sanctuaire et sur le pays la mention « I-KABOD », c'est-à-dire « la gloire de Dieu est bannie ».

C'est ainsi que lorsque Dieu aura fini de rétablir son œuvre sur la terre, après les grandes dévastations (grande tribulation), le peuple de Dieu connaîtra la gloire de Dieu dans toute sa splendeur, car le sanctuaire aura repris son cycle et Dieu exaucera son peuple, il l'écouterà. Notons que lorsque l'abomination de la désolation s'est installée dans le lieu saint, et que la gloire de Dieu a quitté son sanctuaire, lorsque le sacrifice perpétuel a été interrompu, il était impossible que Dieu écoute les prières des hommes qu'ils faisaient dans un sanctuaire où il n'était pas. Ce n'est qu'au terme du processus de rétablissement du cycle du sanctuaire que l'exaucement reviendra dans le sanctuaire et que le peuple et tout le pays (ou le monde) pourra en bénéficier.

C'est en ces termes là que la pâque de l'Eternel sera célébrée dans le monde, pour mettre un cachet particulier sur l'œuvre de la délivrance du peuple de Dieu.

Signe 6 : la réorganisation des classes des serviteurs de l'Eternel : la réorganisation de l'œuvre de Dieu sur la terre

Après la célébration de la pâque de l'Eternel, le Roi EZECHIAS entreprit de remettre de l'ordre dans l'administration du sanctuaire, car la période qui a précédé son règne tout était désorganisé par l'apostasie et l'idolâtrie. Il était très important de suivre le modèle de Dieu dans toute l'administration du sanctuaire, même dans la subdivision des classes des sacrificateurs (2Chro.31 :2).

Ainsi l'apostasie détruira toute la structure de l'administration du sanctuaire de Dieu (de l'église des nations, tout comme de la nation juive). Les serviteurs de Dieu feront ce à quoi ils n'ont pas été appelés, et ceux qui ont été appelés ne feront pas leur devoir. A cause du spiritisme et de l'idolâtrie, l'église connaîtra un tel désordre que toute son administration ressemblera à une armée qui a été envahie et désemparée.

Il faudra que Dieu remette de l'ordre dans tous les services du sanctuaire, chacun devra occuper sa place et exercer ses fonctions selon l'appel qu'il a reçu de Dieu. Ceci est très important. Une armée où chacun fait ce que bon lui semble, où on n'obéit pas aux ordres de la hiérarchie, où il y a des ennemis infiltrés et des traîtres dans les mêmes rangs, n'a aucune chance de remporter des victoires à la guerre. Voilà ce que l'apostasie qui vient apportera dans l'œuvre de Dieu, la défaite et l'échec devant les armées de l'ennemi. C'est pour cela qu'il est écrit que « l'ennemi (ou la corne) réussira dans ses entreprises ».